Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire :

Présentation

I. LE CADRE GENERAL

II. RESULTATS 2021

III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) GENERALITES
b) ANALYSES DES DEPENSES
c) ANALYSES DES RECETTES
d) LA FISCALITE

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) GENERALITES
b) ANALYSES DES DEPENSES
c) ANALYSES DES RECETTES
d) DETAIL DES OPERATIONS REALISEES 2020 (dont restes à réaliser) :
e) DEPENSES / RECETTES FINANCIERES (hors opérations) REALISEES

V. LA DETTE

VI. LES DONNEES SYNTHETIQUES - Récapitulation

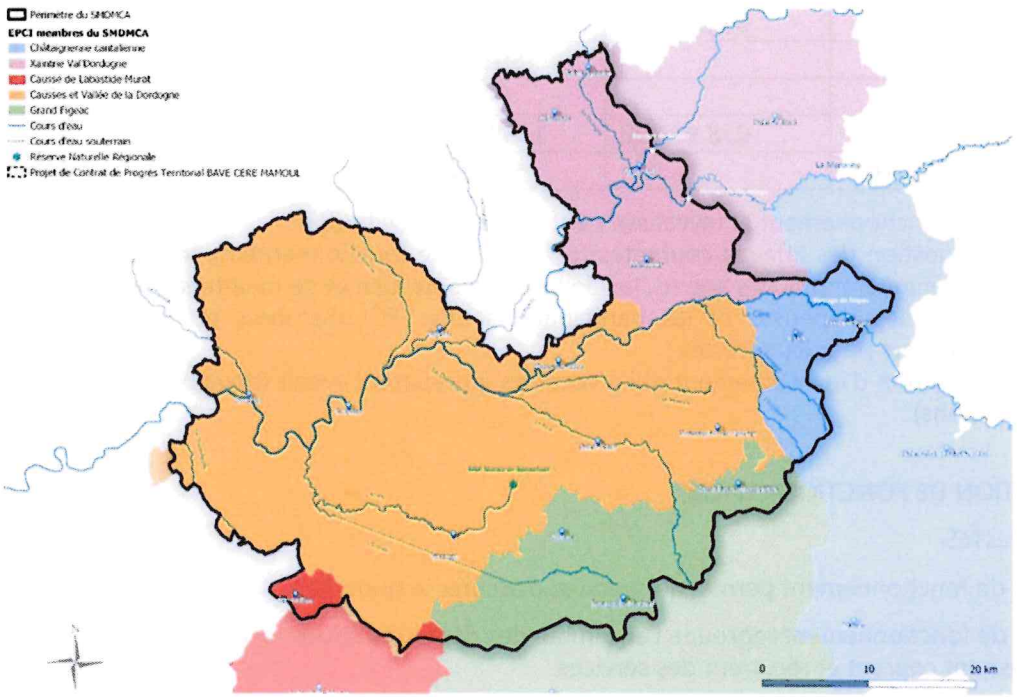

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

Présentation :

Le syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) a été créé par arrêté DCL/2019/067 du 31 décembre 2019 avec effet au 1er janvier 2020.

Ses 5 membres :
- département du Cantal : Communauté de communes LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE
- département de la Corrèze : Communauté de communes XAINTRIE VAL'DORDOGNE
- département du LOT : Communauté de communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE, Communauté de communes GRAND FIGEAC et Communauté de communes CAUSSE LABASTIDE MURAT

La population totale regroupée s'élève à 129 682 habitants au 1er janvier 2020 (sources DGCL/INSEE).

I. LE CADRE GENERAL

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 107 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le syndicat et sera consultable sur simple demande au secrétariat aux heures d'ouvertures des bureaux ou le site INTERNET www.smdmca.fr.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, universalité, unité budgétaire, équilibre et sincérité.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le président. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Le compte administratif 2021 a été approuvé le 13 avril 2022 par le comité syndical. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat aux heures d'ouvertures des bureaux.

II – RESULTATS 2021

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reportés		534 364,07		379 438,73
Opérations de 2021	638 995,90	665 860,36	261 515,51	461 128,37
TOTAUX	638 995,90	1 200 224,43	261 515,51	840 567,10
Résultats de clôture		561 228,53		579 051,59
Restes à réaliser			98 734,42	586 604,75
TOTAUX CUMULES	638 995,90	1 200 224,43	360 249,93	1 427 171,85
RESULTATS DEFINITIFS		561 228,53		1 066 921,92

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce budget :
- d'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents, les dépenses d'entretien et de maintenance bien mobiliers et immobiliers pour les dépenses et les participations des EPCI membres et des subventions des partenaires financiers pour les recettes ;
- de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir (travaux, acquisition de biens et les subventions).

III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) GENERALITES

Le budget de fonctionnement permet au syndicat d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

Le syndicat pratique le rattachement des charges et des produits

Pour ce budget :

Les recettes de fonctionnement correspondent en grande partie aux participations des 5 communautés de communes membres et aux diverses subventions (Europe, Etat, Régions Occitanie / Auvergne Rhône Alpes / Nouvelle Aquitaine, Départements Lot / Cantal / Corrèze et Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)) –

Les recettes réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 665 860,36 euros, qui avec le report de l'excédent, porte à 1 200 224,43 euros le total général de recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des biens mobiliers et immobiliers, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les indemnités des élus, ...

Les charges de personnel représentent 61,90 % des dépenses de fonctionnement réelles.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 395 553,63 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à financer ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe deux principaux types de recettes :

- les participations des 5 EPCI membres ;
- les subventions (Europe / Etat / Régions / Départements / AEAG) .

b) ANALYSES DES DEPENSES REALISEES :

Dépenses	Prévisions 2021	Réalisations 2021
011- Dépenses courantes	534 018,00	192 337,72
012- Dépenses de personnel	409 999,87	395 553,63
65- Autres charges de gestion courante	48 236,39	45 353,72
66- Charges financières	5 750,83	5 750,83
67- Charges exceptionnelles	5 920,41	0,00
022-Dépenses imprévues	60 850,50	0,00
Total dépenses réelles	1 064 776,00	638 995,90
023- Virement à la section d'investissement	323 381,18	0,00
Total général	**1 388 157,18**	**638 995,90**

011 - **Dépenses courantes** (soit 30,10 % des dépenses réelles de fonctionnement) : dépenses nécessaires au fonctionnement du syndicat : eau, électricité, fournitures diverses, location de biens immobiliers et mobiliers, travaux et maintenances divers, frais de télécommunications et d'affranchissement.
012 - **Dépenses de personnel** (soit 61,90 % des dépenses réelles de fonctionnement) : rémunérations des agents : 8 agents à temps complet
65 - **Autres dépenses de gestion courante** (soit 7,10 % des dépenses réelles de fonctionnement) : indemnités des élus.
66 - **Dépenses financières** (soit 0,90 % des dépenses réelles de fonctionnement) : intérêts d'un prêt
023- **Virement à la section d'investissement** : ressources dégagées du fonctionnement pour financer les investissements.

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

c) ANALYSES DES RECETTES REALISEES :

Recettes	Prévisions 2021	Réalisations 2021
013- Atténuations de charges	0,00	744,84
74- Subventions/Participations	338 537,75	241 169,00
75- Autres produits de gestion courante	0,00	0,19
77- Recettes exceptionnelles	515 255,36	423 946,33
Total recettes réelles	**853 793,11**	**665 860,36**
002- Excédent brut reporté	534 364,07	534 364,07
Total général	**1 388 157,18**	**1 200 224,43**

013- Atténuations de charges (soit 0,11 % des recettes réelles de fonctionnement) : Remboursements des rémunérations et charges du personnel non titulaire suite aux arrêts maladie et accidents de travail.
74- Subventions et participations (soit 36,22 % des recettes réelles de fonctionnement) : aides des partenaires financiers (Europe, Etat, Régions, Départements, Agence de l'Eau Adour Garonne)
75- Autres produits de gestion courante (soit 0,00 % des recettes réelles de fonctionnement) : Régularisation des centimes pour prélèvements à la source (DGFIP)
77- Recettes exceptionnelles (soit 63,67 % des recettes réelles de fonctionnement) dont participations des communautés de communes membres.

CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE (46)	330 000,00
XAINTRIE VAL'DORDOGNE (19)	41 687,71
GRAND FIGEAC (46)	37 426,93
LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (15)	12 907,03
CAUSSE LABASTIDE MURAT (46)	926,44

002- Excédent brut reporté : il s'agit de la reprise du résultat de l'année 2020 (différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement au 31/12/2020)

d) LA FISCALITE : sans objet

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) GENERALITES

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :
– en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, des travaux.
– en recettes : les subventions, les emprunts, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) perçus en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) ANALYSES DES DEPENSES

Dépenses	Prévisions 2021	CA 2021	RAR
16 - Emprunts	33 333,32	33 333,32	0,00
020- Dépenses imprévues	40 347,00	0,00	0,00
20- Etudes (*)	212 676,20	18 836,00	25 652,00
21- Acquisitions (*)	90 150,86	63 465,95	1 162,44
23- Travaux (*)	1 837 442,04	123 701,84	38 991,98
45 - Opérations compte de tiers (*)	279 026,40	22 178,40	32 928,00
Total général	**2 492 975,82**	**261 515,51**	**98 734,42**

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

c) ANALYSES DES RECETTES :

Recettes	Prévisions 2021	CA 2021	RAR
001-Solde d'investissement reporté	379 438,73	379 438,73	0,00
021-Virement de la section de fonctionnement	323 381,18	0,00	0,00
13 – Subventions (**)	1 138 371,21	416 041,61	114 656,80
16 – Emprunts (**)	400 000,00	0,00	400 000,00
45- Opérations compte de tiers (**)	251 784,70	45 086,76	71 947,95
Total général	**2 492 975,82**	**840 567,10**	**586 604,75**

d) DETAIL DES OPERATIONS REALISEES 2021 (dont restes à réaliser) :

N° Prog	Définition des programmes	Dépenses (*)	Recettes (**)
1240801	Travaux SAL Sourdoire	0,00	316,00
15715	Réalisation diagnostics vulnérabilité particuliers	9 360,00	1 995,00
15716	Réalisation diagnostics vulnérabilité entreprises	0,00	367,50
16000	Maintenance ouvrage PAPI Dordogne lotoise	1 929,60	0,00
16118	Gestion écoulements bassin ruisseau Lucques - PUYBRUN	1 718,60	80 316,00
16221	Bassin écrêtement Labrunie – ST LAURENT LES TOURS	3 840,00	800,00
16222	Bassin écrêtement Fontvieille – ST LAURENT LES TOURS	4 632,00	39 559,30
1642601	Etude faisabilité surinondation plaine Tourmente	720,00	16 454,20
16428	Etude aménagement zone surinondation Palsou	0,00	660,00
1673501	Ruissellements coteaux sensibles	0,00	4 792,75
17439	Aménagement protection contre crues traversée BETAILLE	3 000,00	1 752,80
201712610	Fiabilisation SAL Borrèze	0,00	1 000,00
201712702	Mise en œuvre mutualisation SALS	11 875,20	5 540,73
20172310404	Suivi travaux confluence Ouysse Dordogne - LACAVE	0,00	3 798,55
201723801	Lutte contre piétinement bassin versant Tournefeuille	93 618,01	42 448,40
201823104	Suivi travaux confluence Ouysse Dordogne - LACAVE	0,00	2 595,67
201836101	Etude préliminaire aménagement Bras CARENNAC– Phase 1	53 093,16	314 006,40
201836702	Restauration zone humide Castagné - Cère	0,00	736,25
20184001	Acquisitions matériels	22 048,18	0,00
201922429	Suivi espèces patrimoniales CPMA Tourmente Sourdoire	0,00	2 633,00
201923107	Etude restauration bras de la Borgne Phase 1	11 444,66	3 449,34
201940103	Entretien et suivi d'ouvrages	1 140,00	0,00
202022429	Suivi espèces patrimoniales CPMA Tourmente Sourdoire	5 420,00	945,00
20202310404	Suivi travaux confluence Ouysse Dordogne LACAVE	3 750,00	1 005,00
20204002	Outils de communication	8 100,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

2021241002	Etude faisabilité remise en fond de talweg du Chadiot ARGENTAT	12 060,00	5 025,00
202123106	LIFE DORDOGNE	0,00	381 360,00
23700	Restauration Zones Humides Phase 1	21 468,80	17 175,04
36703	Etude GEMAPI	0,00	1 966,48
705	Assistance hydraulique	600,00	0,00
706	Travaux de topographie	1 992,00	0,00
45802	Mobilisation champs expansion crue plaine Mamoul	0,00	27 950,19
45805	Protection berge de Brajat - BRETENOUX	0,00	22 878,82
45807	Etude Gestion des atterrissements Bave – ST CERE	8 448,00	0,00
45812	Travaux amélioration libre écoulement négreval – GAGNAC SUR CERE	11 618,40	40 415,92
45815	Reprise passe poissons Moulin de Barroi Négreval – GAGNAC SUR CERE	10 560,00	12 335,00
45819	Travaux continuité écologique Bave - Vailles	0,00	8 367,40
45825	Travaux continuité écologique Mamoul – Site Esclat	0,00	5 087,38
45830	Restauration hydromorphologique Borrèze - SOUILLAC	24 480,00	0,00
	TOTAL	**326 916,61**	**1 047 733,12**

e) DEPENSES / RECETTES FINANCIERES REALISEES (hors opérations) :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
16 - Emprunts	33 333,32	**001-Solde d'investissement reporté**	379 438,73
Total général	**33 333,32**	Total général	**379 438,73**

V. LA DETTE

Emprunt réalisé en 2019 pour la somme de 500 000,00 euros -
Echéance 2021 : Capital = 33 333,32 euros / Intérêts = 5 750,83 euros

VI. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET - Récapitulation

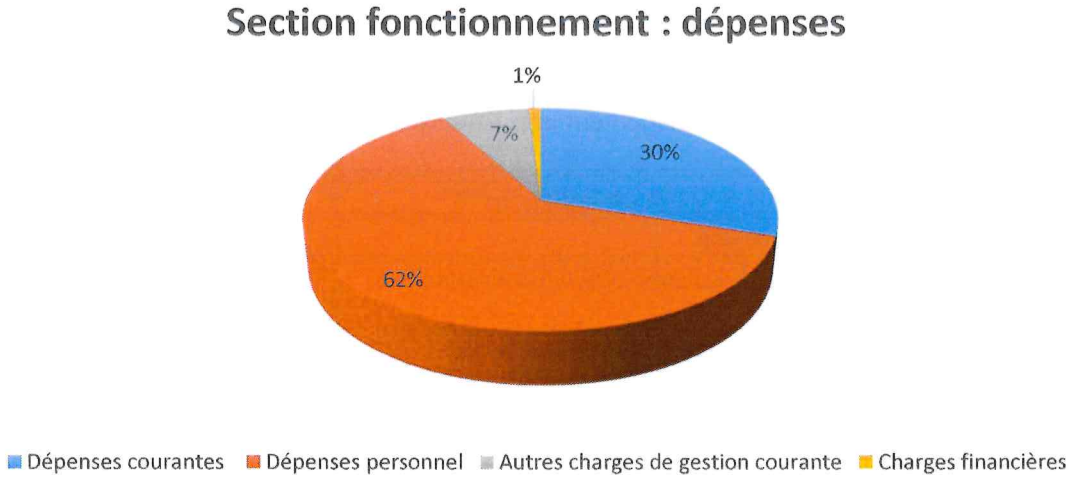

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

Section fonctionnement : recettes

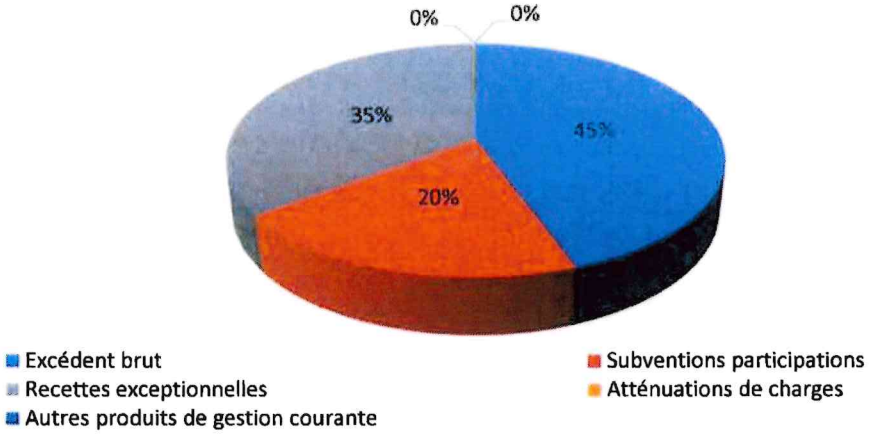

Section investissement : dépenses

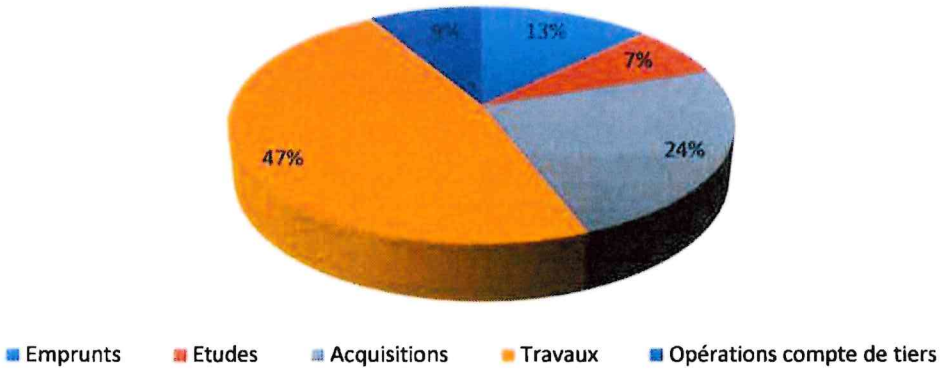

Section investissement : recettes

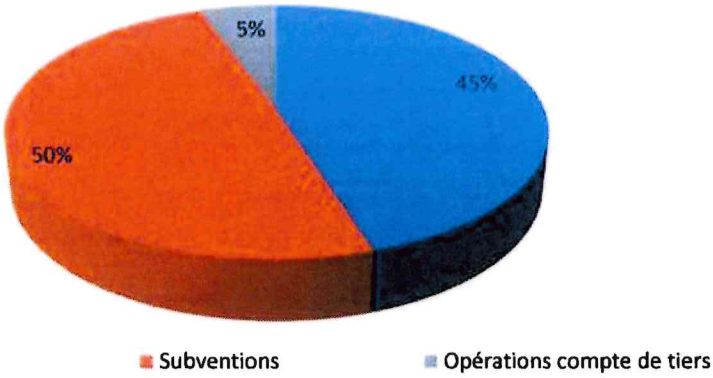

Fait le 13 avril 2022.
Le Président,

Nota : *Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE